



STRATEAL

STRATEGIE - DEVELOPPEMENT - CONCERTATION



Communauté de communes des 2 Morin

Projet de territoire 2020-2026



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4 rue de la Mare Adam - 92370 Chaville

Tél. : 09 72 93 55 16 - info@strateal.fr

SARL au capital de 15 000€ - 442 095 394 RCS NANTERRE - NAF 741 G

Un triple niveau d'ambition pour le Projet de territoire

Un territoire attractif

Un territoire solidaire

Un territoire innovant

Première ambition : « Un territoire attractif »

Objectif 1 : Impulser la relance et une nouvelle dynamique économique

Objectif 2 : Promouvoir une agriculture responsable et créatrice de valeur ajoutée

Objectif 3 : S'affirmer comme un espace de nature et d'authenticité

Objectif 4 : Soutenir l'attractivité résidentielle

Objectif I : Impulser la relance et une nouvelle dynamique économique

- **Réalisation d'un schéma de développement économique**
- **Développer l'attractivité économique**
 - Promouvoir les zones d'activités existantes et leur accessibilité
 - Étendre le réseau de tiers-lieux et espaces de coworking
 - Mieux accueillir et accompagner les entreprises (guichet unique)
 - S'inscrire dans la stratégie d'attractivité lancée par le Département
 - S'inscrire dans un objectif de désenclavement du territoire notamment par :
 - Le soutien à la réouverture de la voie ferrée La Ferté-Gaucher – Coulommiers et/ou projet de voie verte
 - La mise à 2x2 voies de la RN4 sur l'Est Seine-et-Marne
- **Reconquérir les friches industrielles, anticiper les besoins en foncier économique**
 - Engager un projet de reconversion des friches industrielles
 - Définir les futures zones d'activités en lien avec le PLUi
- **Valoriser et accompagner la présence commerciale**
 - Promouvoir une offre locale attractive et favoriser l'accessibilité
 - Accompagner les opérations de revitalisation engagées par les communes
 - Programme « Petites Villes de Demain » pour Rebais et La Ferté Gaucher

Objectif 2 : Promouvoir une agriculture responsable et créatrice de valeur ajoutée

- **Protéger le foncier agricole et favoriser le renouvellement des exploitations**
 - Préserver les secteurs agricoles à enjeux pour des motifs économiques d'une part (installation/développement d'exploitations, potentiel agronomique des sols, pression foncière,...), paysagers (prairies,...) d'autre part, et environnementaux (présence de zones humides, de périmètres de captages d'eau potable,...).
 - Garantir la fonctionnalité des espaces agricoles dans l'organisation du territoire : limiter les conflits d'usage engendrés par l'implantation d'habitations à proximité des exploitations (appliquer les règles de réciprocité et prendre en compte les périmètres sanitaires)
- **Encourager la diversification agricole et le développement des circuits courts alimentaires**
 - Développer la commercialisation en circuits courts et la valorisation des produits fermiers : marchés de producteur, vente à la ferme, points de vente collectifs,... mais aussi ateliers de transformation fermiers individuels ou en collectif
 - Développer l'agro-tourisme au sein des exploitations : accueil, hébergement à la ferme,...
- **Valoriser la filière fromagère à travers ses labels de qualité (AOP Brie de Melun et Brie de Meaux)**

Objectif 3 : Développer une offre de tourisme et de loisirs nature

- **Développer l'offre d'activités de plein air**
 - Créer des itinéraires de randonnée (pédestre, cyclotouristique, équestre) et sportifs
 - Promouvoir les événements sportifs du territoire
 - Développer les activités sur le site de l'Aérosphalte
 - Valoriser et promouvoir les sites remarquables du territoire
 - Projet de voie verte La Ferté-Gaucher – Coulommiers et/ou réouverture de la ligne SNCF
 - Base de loisirs de Saint-Rémy de la Vanne
- **Mettre en valeur la richesse du patrimoine**
 - Valoriser le patrimoine bâti (Eglises...) et le petit patrimoine des communes
 - Promouvoir le patrimoine gastronomique
 - Création d'itinéraires de découverte
 - Agrandir le musée de Seine-et-Marne
- **Renforcer les capacités d'accueil de visiteurs**
 - Renforcer l'offre de restauration (« bonnes tables »)
 - Promouvoir l'accueil en gîtes et chambres d'hôtes
 - Développer une offre hôtelière adaptée au positionnement économique et touristique (hôtellerie de plein air, hébergements insolites)
 - Multiplier les lieux de rencontres et de convivialité dans les centres bourgs
- **Participer activement à la création du nouveau PNR Brie et Deux Morin**

Objectif 4 : Soutenir l'attractivité résidentielle

- **Développer l'offre culturelle**
 - Étudier la faisabilité d'un équipement culturel de référence (centre de séminaire, d'expositions, de spectacle, médiathèque...)
 - Achever et animer la mise en réseau des bibliothèques
- **Encourager la diversité en matière de logements**
 - Favoriser la création d'éco-quartiers en milieu rural
 - Développer la mixité sociale et intergénérationnelle
 - Prévoir une offre de petits logements (studios, T2)
 - Promouvoir la qualité architecturale et paysagère

Seconde ambition : « Un territoire solidaire »



Objectif 1 : Affirmer la priorité à la jeunesse

Objectif 2 : Conforter et valoriser l'offre d'équipements et de services

Objectif 3 : Porter une attention particulière aux personnes fragiles

Objectif I : Affirmer la priorité à la jeunesse

- **Renforcer l'offre éducative et de formation proposée sur le territoire**
 - Favoriser le développement des filières post bac sur le territoire
 - Participer à l'élaboration d'une offre de formation professionnelle pour les jeunes en décrochage scolaire
 - Développer les interventions éducatives en milieu scolaire (activités culturelles et sportives)
- **Développer des politiques agiles en faveur de la jeunesse**
 - Créer et animer des « lieux de rencontre » pour la jeunesse (parentalité, prévention, écoute, aide aux devoirs...)
 - Valoriser les partenariats avec le tissu associatif et les communes
 - Favoriser la création d'événements ludiques, culturels, éducatifs...
 - Mettre en place une offre de mobilité dédiée aux besoins et activités des jeunes
 - Mercredi, week-end et vacances scolaires
- **Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale**
 - Créer un conseil intercommunal des jeunes (11-15 ans)

Objectif 2 : Conforter et valoriser l'offre d'équipements et de services

- **Répondre aux besoins en matière d'accès aux soins**
 - Elaborer un projet territorial de santé
 - Créer une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
 - Etudier la création d'un centre de santé pluridisciplinaire
- **Mailler le territoire**
 - Adopter le principe général de maillage du territoire
 - Assurer la présence des services au public (Maison France Services)
 - Répondre aux besoins en matière d'accueil de la petite enfance/enfance
- **Réduire la dépendance à la voiture et répondre aux besoins de mobilités**
 - Renforcer les services existants
 - Elargir la plage horaire de fonctionnement du TAD
 - Renforcer la fréquence des lignes régulières
 - Transformer la ligne virtuelle vers la Ferté sous Jouarre en ligne régulière
 - Améliorer la complémentarité des modes de déplacements
 - Créer des aires de covoiturage
 - Nouveaux modes de déplacements alternatifs : auto-stop participatif,,,,,
- **Développer l'offre d'équipements**
 - Réhabiliter le complexe sportif Gérard Petitfrère
 - Construire un centre aquatique
 - Construire un centre socio-culturel

Objectif 3 : Porter une attention particulière aux personnes fragiles

- **Répondre aux besoins des seniors**
 - Favoriser le maintien à domicile
 - Créer de nouvelles capacités d'accueil en établissements
 - Renforcer les liens intergénérationnels
 - Soutenir le développement de nouvelles activités des seniors vers les jeunes et inversement
 - Encourager la création de logements intergénérationnels et résidences seniors
- **Mieux accueillir et faciliter la vie des personnes handicapées**
 - Sensibiliser la population au handicap
 - Encourager la création de nouvelles capacités d'accueil en établissements
 - Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les activités péri/extrascolaires
 - Faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie sociale
 - Favoriser l'accueil et la prise en charge des jeunes adultes
- **Compléter l'action sociale des communes membres**
 - Étudier la création d'un CIAS

Troisième ambition : Un territoire innovant



Objectif 1 : Favoriser la sobriété énergétique

Objectif 2 : Conforter la production des énergies renouvelables dans le respect du patrimoine naturel et paysager

Objectif 3 : S'affirmer comme territoire créatif

Objectif I : Favoriser la sobriété énergétique

- **Mettre en place des actions définies dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :**
 - **Limiter les consommations énergétiques du bâti public et privé, et des équipements publics**
 - Favoriser l'isolation des logements, lutter contre la précarité énergétique...
 - Encourager les économies d'énergie dans les secteurs économiques primaire, secondaire et tertiaire
 - Poursuivre la politique engagée pour réduire la pollution lumineuse (densité de points lumineux adaptée, dispositifs intelligents...)
 - **Optimiser les aménagements pour permettre les déplacements non motorisés ou à faible empreinte carbone**
 - Développer les mobilités douces en favorisant le remplacement des véhicules motorisés pour des trajets quotidiens
 - Encourager les déplacements mutualisés pour les secteurs ne pouvant disposer d'une desserte régulière ou pour les grands parcours (aires de covoiturage et outils numériques de mise en relation)
 - Faciliter le déploiement et les aménagements nécessaires aux nouvelles formes de propulsion (hydrogène, électricité, biogaz)

Objectif 2 : Conforter la production des énergies renouvelables dans le respect du patrimoine naturel et paysager

- **Favoriser après examen le développement de projets d'infrastructures énergétiques**
- **Identifier les secteurs à privilégier pour l'accueil de sources de production d'énergie renouvelable**
 - Prioriser l'utilisation du foncier dégradé ou déjà artificialisé (installations de stockage de déchets, anciennes carrières, déchetteries, aires de stationnement...)

Objectif 3 : S'affirmer comme territoire créatif

- **Créer un centre de formation sur les nouvelles technologies en matière de mobilité sur le site de l'Aérosphalte**
- **Développer des filières biomasses**
 - Se positionner dans le projet de valorisation des agro-matériaux (chanvre...)
- **Développer l'accès aux études supérieures via l'outil numérique**
 - Création de classes virtuelles en association avec les universités, grandes écoles.....
 - Favoriser l'accès des étudiants aux tiers lieux
 - Favoriser l'accès à la formation continue
- **Aider à la création de start up sur le territoire**
- **Concevoir des itinéraires et des moyens de déplacement alternatifs**